

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit en 2nde Bac Pro ASSP pour la rentrée 2025.

LA RENTREE EST FIXEE AU LUNDI 01 SEPTEMBRE 2025 à 08h30

Programme de la matinée :

Appel à 08h30

Accueil des élèves avec leurs parents par les enseignants de la classe et le référent de vie scolaire

Pot de bienvenue pour les parents

Temps administratif avec les élèves et leur professeur principal jusqu'à 11h30 environ.

Les cours habituels débuteront le **mercredi 03 septembre**, en fonction de l'emploi du temps.

Toutes les rentrées se font Rue Seguin (grand portail).

Dès le premier jour, l'élève aura son emploi du temps, nous vous demandons d'en prendre connaissance.

Les manuels sont fournis par le Lycée et pris en charge financièrement par la Région Auvergne –Rhône – Alpes.

Les cahiers de TP, d'activités... sont commandés par le lycée et financés par la part « Manuels scolaires » du Pass'Région de votre enfant (**attention à ne pas utiliser la somme -50 euros- concernant les Manuels scolaires sinon le lycée sera dans l'obligation de vous facturer le coût des manuels**). **De plus, si la somme de 50 euros de commande par élève est dépassée, le service comptable englobera le montant dans la facture des contributions familiales.**

Pour le passage à la cantine, le QRCODE restauration sera remis à l'élève le premier jour de cantine le mercredi 03 septembre.

Nous vous rappelons que le Lycée tend vers le « zéro papier ». Aucun document ne sera transmis par courrier postal (bulletins de notes, factures...) nous utiliserons systématiquement Ecole Directe que nous vous conseillons de télécharger sur votre téléphone.

A la rentrée, deux certificats de scolarité seront déposés sur votre compte Ecole Directe. Vos codes Ecole Directe vous seront donnés sur une étiquette à coller dans l'agenda.

Je vous souhaite un bel été.

L. CHALAYER
Cheffe d'établissement